

REGLEMENT CONCOURS CULINAIRE TIC-TOQUE

1. ORGANISATEUR :

La MJC de Lagarrigue à l'occasion de son festival à l'an vert sur la thématique de l'Alimentation, organise un concours culinaire intitulé « **TIC-TOQUE** » (Trouver-l 'Ingrédient-Caché), afin de promouvoir le faire ensemble intergénérationnel, le plaisir de cuisiner et une approche au sens du goût.

2.LES CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Le jeu est ouvert aux enfants. En binôme avec un parent ou un grand parent. Ce concours s'adresse aux cuisiniers(es) amateurs.

La participation à ce concours est gratuite et sans obligation d'achats, elle implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.

3.LE DEROULEMENT :

Pour participer à ce concours, les participants devront produire deux éléments :

- une recette simple, soit une pizza, soit une quiche, soit une tarte salée ou sucrée.

- Insérer dans le plat un ingrédient caché en harmonie avec la recette que les membres du jury devront découvrir.

- Le délibéré se fera à 18h, les gagnants seront annoncés dès 18h30.

4. DUREE :

Lancement du concours le samedi 22 avril 2023 de 17h30 à 18h30 pour le dépôt des plats réalisées, à la MJC de Lagarrigue salle du bar.

5. MODE DE PARTICIPATION :

Les participants s'inscrivent dès le mardi 11 avril 2023 par téléphone au **05 63 35 99 37**

ou par mail mjclagarrigue@orange.fr

6. JURY – CRITERE DE SELECTION :

- Le jury est composé de : de personnes d'âges différents, dont un animateur professionnel

- Avec des suppléants pour éviter tous liens familiaux avec les concurrents.

- La sélection du jury se fera selon les critères suivants :

La recette réalisée soit esthétique, goûteuse avec la découverte de l'ingrédient caché.

- Le choix du jury est sans appel et ne peut faire l'objet d'aucun recours.

7. PALMARES ET RECOMPENSES :

En aucun cas le prix gagné ne pourra être échangé contre sa valeur en espèce. Les prix des lots sont susceptibles de variantes et ne constituent pas un engagement sur leur valeur. Les lots des gagnants sont précisés en annexe.

Il y aura trois familles gagnantes. Les photos de ces trois familles pourront être exposées sur le site de la MJC de Lagarrigue, Facebook et La Dépêche.

7.LA PUBLICITE :

La MJC de Lagarrigue organisatrice se réserve le droit de diffuser, sur quelques supports que ce soit, aux fins de communication publicitaire portant sur le présent jeu.

8. MISE A DISPOSITION DU REGLEMENT :

Le présent règlement est consultable en ligne <https://www.mjclagarrigue.com>

Il peut être adressé à toute personne qui en fait la demande.

Afficher dans tous lieux appropriés à de la communication.

ANNEXE

1^{er} PRIX :

Une rencontre avec le Chef cuisinier Philippe GESELL du restaurant le Cep 'Secret de Mazamet, pour réaliser une recette dans sa cuisine avec lui

+ 1 repas menu du jour offert pour le binôme gagnant

+ 1 kit de cuisine et 1 panier garni

+ 2 séances offertes pour participer au club « Petits Chefs » de la MJC

2^e PRIX :

Une séance offerte pour participer au club des « Petits Chefs » de la MJC

+ 1 participation à la réalisation culinaire pour la fête de la MJC 2023

+ 1 panier garni et des livres de recettes

3^e PRIX :

Une séance offerte pour participer au club des « Petits Chefs » de la MJC

+ 1 panier garni